



Fêtes du 175^e de Saint-Jérôme

***Programme de soutien
aux partenaires***

Appel de projets

Juin 2008

175 ANS, ÇA SE FÊTE EN GRAND !!!

Le comité organisateur des Fêtes du 175^e anniversaire de Saint-Jérôme invite les organismes et les artistes professionnels à soumettre des projets à l'occasion des festivités prévues en 2009.

Le comité souhaite offrir à la population jérômienne et des environs, une programmation diversifiée tout au long de l'année 2009, avec des périodes plus intenses et concentrées, où des activités et des événements rassembleurs mettront la capitale des Laurentides et son histoire sous les feux des projecteurs. En plus de cet appel de projets, le comité sera promoteur de certaines activités et fera appel à des projets particuliers.

Le comité organisateur privilégiera les projets orientés vers la fête, qui souligneront une page d'histoire, le présent ou le futur de la Ville de Saint-Jérôme. Une aide financière provenant de la Ville sera accordée aux projets retenus.

Les projets proposés doivent s'inscrire dans un des secteurs d'activités suivants :

- Arts et culture;
- Histoire et patrimoine;
- Sports et loisirs;
- Vie communautaire;
- Environnement, sciences et technologie.

Objectif des projets

L'appel de projets vise à mettre à contribution l'expertise et le savoir faire du milieu. Les projets retenus doivent obligatoirement répondre à trois des cinq objectifs suivants :

- Créer un nouveau projet ou renouveler une idée ayant connu un grand succès dans le passé;
- Atteindre un grand nombre de participants;
- Représenter des occasions de rencontre et d'interaction entre les participants;
- Avoir un caractère festif et divertissant;
- Être original et imaginatif.

Critères d'admissibilité

Afin d'être admissible, votre projet devra obligatoirement répondre aux critères suivants :

- Se dérouler entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2009;
- Se dérouler sur le territoire de la Ville de Saint-Jérôme;
- Mettre en valeur l'histoire de Saint-Jérôme;
- Être ouvert à toute la population et viser la participation du plus grand nombre de citoyens et de visiteurs;
- Être réalisé par un organisme dûment constitué et ayant son siège social à Saint-Jérôme ou par un artiste professionnel membre du Conseil de la culture des Laurentides. Il est à noter que la priorité sera accordée aux projets qui seront réalisés par un organisme reconnu en vertu du guide de reconnaissance et des services offerts aux organismes partenaires;
- S'inscrire dans un des secteurs d'activités suivants : arts et culture, histoire et patrimoine, sports et loisirs, vie communautaire, environnement, sciences et technologie;
- Remettre le formulaire dûment complété avant le 19 septembre 2008 à 12 h;
- Présenter des activités non lucratives de façon à seulement couvrir les frais encourus.

Critères de sélection

Votre projet devra répondre aux critères de sélection suivants :

- Valoriser l'histoire de Saint-Jérôme;
- Démontrer la concordance du projet avec le 175^e anniversaire;
- Être en lien avec le savoir-faire de votre organisme (mission);
- Rejoindre au moins trois des cinq objectifs des projets;
- Démontrer, de façon claire, votre capacité à réaliser le projet;
- Démontrer votre part d'autofinancement;
- Démontrer la capacité à rejoindre la clientèle visée;

- Déposer un dossier d'une bonne qualité de présentation.

LA DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES PROJETS EST LE 19 SEPTEMBRE 2008 À 12 HEURES

- **Analyse et sélection des projets :**
22 septembre au 17 octobre 2008
- **Élaboration des protocoles d'entente pour les projets retenus :**
20 au 31 octobre 2008
- **Lancement de la programmation :**
Fin novembre 2008

Exigences administratives

Tous les projets retenus devront se conformer aux exigences administratives suivantes :

- Mentionner la contribution de la Ville de Saint-Jérôme et de ses partenaires et utiliser la mention « **dans le cadre des Fêtes du 175^e de Saint-Jérôme** »;
- Faire approuver toute publicité reliée à votre projet par la coordonnatrice aux activités du 175^e de Saint-Jérôme avant sa diffusion;
- S'assurer d'avoir une entente dûment signée avec la Ville pour la réalisation du projet;
- À défaut par l'organisme de respecter les exigences et procédures ou s'il a utilisé la subvention à d'autres fins, le remboursement du soutien financier versé pourra être exigé;
- Remettre un rapport d'activités, un rapport financier accompagnés des pièces justificatives après la réalisation du projet;
- La participation financière de l'organisme ou de l'artiste peut provenir de contributions en espèces et/ou en biens et services;
- Tous les projets retenus seront inscrits dans la programmation officielle des Fêtes du 175^e de Saint-Jérôme.

Présentation de la demande

Votre organisme devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire ci-joint dûment complété;
- La résolution du conseil d'administration autorisant le responsable du projet à déposer un projet;
- Les derniers états financiers de l'organisme s'il n'est pas reconnu en vertu du guide de reconnaissance et des services offerts aux organismes partenaires;
- Lettre d'appui ou entente de principe pour l'utilisation des sites et des services requis pour réaliser votre projet;
- Tout autre document susceptible de décrire le projet (photos, revue de presse, etc.)

Fête du 175^e de Saint-Jérôme
101, place du Curé-Labelle
Saint-Jérôme, Québec, J7Z 1X6
Téléphone : 450 436-1512 poste 3318
Télécopieur : 450-436-1211

FORMULAIRE D'APPEL DE PROJETS

A-

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME (NOM OFFICIEL SELON LA CHARTE) OU DE L'ARTISTE			
NOM : _____			
ADRESSE : _____			
_____			CODE POSTAL : _____
NOM DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT _____			
TÉLÉPHONE :	RÉS. _____	BUR. _____	TÉLÉC. _____
COURRIEL : _____			
SITE INTERNET : _____			

B –

--

Lieu principal des activités: _____ Téléphone pour diffusion : _____

Nombre de participants attendus: _____ Nombre de bénévoles prévus : _____

Secteur d'activités :

- sports et loisirs arts et culture histoire et patrimoine
 vie communautaire environnement, sciences et technologies

D – Fêtes du 175^e de Saint-Jérôme

Qu'est-ce qui distingue votre projet ?

G – Budget

Revenus	\$	Dépenses	\$
Fêtes du 175e		Programmation	
		- animation	
		- cachet d'artistes	
Secteur privé		Promotion et marketing	
- commandite en argent		Logistique	
- contributions en biens et services		- technique	
- dons		- équipements	
		- sécurité	
Autres sources (précisez)		Autres (précisez)	
Revenus autonomes			
- Droits d'entrée			
- Vente d'articles/produits			
Total des revenus		Total des dépenses	

H – Soutien technique

Veillez indiquer le soutien technique requis par les services municipaux de la Ville de Saint-Jérôme (services des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, sécurité, etc.) pour votre projet.

En foi de quoi, nous demandons une assistance financière de			\$
pour réaliser notre projet dans le cadre des Fêtes du 175 ^e de Saint-Jérôme.			
Signé à		, ce	2008.
Signature du responsable du projet _____			

Retournez, **au plus tard le 19 septembre 2008 à 12 h**, à l'adresse ci-dessous :

- Le présent formulaire dûment complété;
- La résolution du conseil d'administration autorisant le responsable du projet à déposer un projet;
- Une copie des lettres patentes si l'organisme n'est pas reconnu en vertu du guide de reconnaissance et des services offerts aux organismes partenaires ou le curriculum vitæ de l'artiste promoteur;
- Les derniers états financiers si l'organisme n'est pas reconnu en vertu du guide de reconnaissance et des services offerts aux organismes partenaires;
- Lettre d'appui ou entente de principe pour l'utilisation des sites et des services requis pour réaliser votre projet;
- Tout autre document susceptible de décrire le projet (photos, revue de presse, etc.);

Fête du 175^e de Saint-Jérôme

Appel de projets

101, place du Curé-Labelle
 Saint-Jérôme, Québec, J7Z 1X6
 Téléphone : 450 436-1512 poste 3318

Télécopieur : 450-436-1211

Courriel : mtessier@vsj.ca